

**Allocution prononcée par Monsieur Djae Ahamada,
Vice Président de l'Assemblée Nationale de l'Union des Comores.**

Excellence Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Excellences, Mesdames et Messieurs ;

L'Union des Comores est un petit Etat insulaire qui est sous la menace constante des risques naturels majeurs, exacerbés par les bouleversements liés aux dérèglements climatiques.

Les risques auxquels le pays est exposé sont les inondations, les cyclones, les montées des eaux, les tsunamis, ainsi que ceux inhérents à la présence du volcan Karthala toujours en activité.

Monsieur le Président,

Il est important de souligner qu'à cela, s'ajoutent les innombrables pertes en vies humaines des comoriens souhaitant se rendre dans l'île sœur de Mayotte.

En effet, le bras de mer séparant Mayotte des trois autres îles de l'archipel constitue le plus grand cimetière marin de la région. Qu'il me soit permis, devant cette auguste assemblée, d'avoir une pensée pour ces milliers de victimes : hommes, femmes et enfants.

Monsieur le Président,

Dans le respect des engagements issus de la 2^e et de la 3^e Conférence de la Plateforme Mondiale et des objectifs à atteindre en 2015, le gouvernement comorien, à l'instar d'autres pays, a mis en œuvre les actions suivantes :

- La révision et la publication de la loi portant Code de l'aménagement du territoire national ;
- La validation de la 2^{ème} Communication nationale au titre de la convention cadre des Nations –Unies sur les changements climatiques ;
- La mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme institutionnel de protection civile au sein de la Direction Générale de la Sécurité Civile ;
- La dotation, pour chaque île, d'un plan local d'organisation de secours, constituant une porte d'entrée pour l'appropriation du dossier de la résilience locale ;
- La mise en place de la Plateforme Nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes, et ce, en conformité avec l'architecture institutionnelle du pays ;

- L'appropriation par le gouvernement des mécanismes de mobilisation des financements internes et externes, notamment l'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans la Loi des Finances et l'adoption d'un plan de contingence national.

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,

Ces efforts méritent d'être appuyés par des actions concrètes de prévention et de réduction des risques de catastrophes, à travers une analyse scientifique des aléas et de leurs impacts, mais aussi l'élaboration des plans de reconstruction qui prendraient en compte les normes requises en la matière.

La mobilisation des partenaires, la définition et l'adoption de cadres spécifiques aux pays constituent des défis majeurs, d'autant plus que **l'Union des Comores est considérée comme le pays le plus vulnérable aux effets néfastes des dérèglements climatiques en Afrique.**

S'agissant du cadre d'action post-Hyōgo, les Comores s'associent aux résolutions et recommandations de la Déclaration finale d'Aqaba pour les Etats de la Ligue des Etats Arabes ; d'Arusha pour l'Union Africaine ; ainsi que la Déclaration de Maurice (Barbade +10) pour les Petits Etats insulaires en Développement qu'on appelle PEID.

Ainsi, l'Union des Comores, consciente des enjeux et des défis qui s'imposent, plus particulièrement aux petits états insulaires en développement, ainsi que ceux liés à la mobilisation des ressources financières, prône pour l'instauration et l'opérationnalisation d'un mécanisme d'appui spécifique aux PEID. Ce mécanisme devrait permettre aux PEID d'accéder rapidement à des financements qui leur sont nécessaires pour renforcer leurs capacités de préparation et de réponse, et surtout répondre aux attentes de leurs populations très souvent doublement victimes, car victimes à la fois et des catastrophes et de la pauvreté.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos, sans présenter au nom du peuple comorien et du Gouvernement que je représente ici, mes sincères remerciements au Système des Nations Unies et à la communauté internationale dans son ensemble, pour leurs efforts de solidarité sans cesse manifestés à l'endroit du peuple comorien pendant les périodes de catastrophes naturelles.

Vive la solidarité internationale.

Merci de votre aimable attention